

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 4 septembre 2002

Messagerie

Projet de loi ouvrant un crédit de fonctionnement de 300 000 F en 2003, 2004 et 2005 au titre de subvention cantonale annuelle pour le Théâtre du Loup

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit de fonctionnement

Une subvention annuelle de 300 000 F en 2003, 2004 et 2005 est accordée au Théâtre du Loup au titre de subvention cantonale de fonctionnement.

Art. 2 Budget de fonctionnement

Cette subvention est inscrite au budget de fonctionnement dès 2003 sous la rubrique 31.00.00.365.13.

Art. 3 Buts

Cette subvention doit permettre d'accorder le soutien financier nécessaire au Théâtre du Loup pour poursuivre son travail de création et de formation.

Art. 4 Durée

Elle prendra fin à l'échéance de l'exercice comptable 2005.

Avant toute demande de renouvellement par le biais d'un projet de loi, l'association présente un rapport d'évaluation.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La compagnie du Théâtre du Loup a été fondée en 1978, par MM. Eric Jeanmonod et Sandro Rossetti et M^{me} Véronique Berthet, après dissolution du Théâtre de la Lune Rouge.

Se produisant d'abord dans différents lieux, la compagnie s'est assez tôt fait connaître par ses spectacles visuels et ses distributions panachant enfants et adultes professionnels. Après presque un quart de siècle, Le Loup peut s'enorgueillir d'avoir signé 35 spectacles originaux, exploré toutes sortes de formes théâtrales, et collaboré avec de grandes scènes (La Comédie, Vidy). Trois éléments méritent d'être signalés dans cette histoire réussie : l'octroi de quatre contrats de confiance par le département de l'instruction publique (DIP), la construction du bâtiment intitulé le « Théâtre le moins cher de Suisse » grâce à un don de la Compagnie Mathias Langhoff et la programmation de véritables saisons. Aujourd'hui, Le Loup est devenu une institution occupant une place singulière dans la vie culturelle genevoise et attirant un large public, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants : en 2001, la salle du chemin de la Gravière a accueilli 15 479 spectateurs (en 2000, 11 762) pour 12 productions, soit une moyenne de 161 spectateurs (77,03 % de taux d'occupation)¹.

1. Trois grandes activités

A la différence d'autres troupes, Le Loup dispose d'un lieu et développe une activité permanente sur toute l'année. Ses réalisations sont orientées dans trois directions : les créations « maison », les accueils de spectacles² et les ateliers de théâtre pour enfants. Les deux premières activités seront analysées sur la base du déroulement de l'année 2001 (annexe 1).

¹ La salle modulable peut contenir entre 200 et 300 places assises.

² Pour l'année 2001, Le Loup a reçu 49 propositions de spectacles.

2. Les créations de la compagnie

Deux productions « maison » ont été proposées au public, soit :

- « Emois, émois, émois », dont le succès a justifié une reprise. Ce spectacle donnait la parole à une bande d'adolescents et à leurs histoires d'amour;
- « J'peux faire la princesse ? », qui était une incursion dans les contes traditionnels. Une quinzaine d'enfants de 10 à 12 ans étaient les interprètes de cette pièce.

Le mérite de ces deux créations était de créer une thématique autour de l'enfance et de la famille.

La recherche artistique du Loup ne se limite pas, bien entendu, à offrir aux jeunes d'être coauteurs des textes. Au fil des années, la compagnie a excellé aussi bien dans le mélange des genres, l'adaptation de nouvelles et de bandes dessinées, le théâtre musical ou l'écriture contemporaine et classique.

3. Les accueils

Toujours en l'an 2001, Le Loup a accueilli dans sa salle dix autres productions. L'une d'elles était une carte blanche et un coup de pouce à une jeune troupe (la Compagnie des Alizés); une autre devait clore l'année (la Compagnie de l'Éillade). Les autres spectacles s'inscrivaient dans le compagnonnage que Le Loup développe avec certaines institutions ou troupes indépendantes : l'ADC, le Ballet du Grand Théâtre de Genève, les Ateliers d'ethnomusicologie, la Bâtie Festival et l'Helvetic Shakespeare Company.

Outre ces fidélités, quels sont les critères déterminants pour le choix des accueils ? Le Loup privilégie les compagnies d'existence récente et les spectacles réservant une place aux jeunes comédiens. Il est attentif aux motivations qui incitent un metteur en scène à choisir la salle de la Gravière, en particulier l'originalité visuelle du projet. Recevant beaucoup de demandes, Le Loup prend en compte le choix de l'œuvre, les intentions de mise en scène, la scénographie, la distribution, la période envisagée et la complémentarité avec ses propres productions.

Les conditions matérielles offertes pour ces accueils sont très avantageuses³. Dans le forfait qu'offre Le Loup figurent les charges et frais

³ Le tarif représente le tiers du coût de location dans un bâtiment de la Ville de Genève.

d'entretien du bâtiment (chauffage, nettoyage, électricité). En revanche, la mise à disposition du matériel technique, les conseils de l'équipe ne sont pas facturés. Les frais de location et la billetterie (pour les premiers accueils), le coût des envois promotionnels sont également pris en charge par le théâtre.

Par sa politique d'ouverture, son tarif minimal, Le Loup donne une chance à des compagnies d'accéder à la scène. Il joue un rôle actif dans le réseau de la création contemporaine à Genève⁴.

4. Les ressources humaines

En dépit de la diversité des activités du Loup, celui-ci fonctionne avec une infrastructure légère. En effet, l'association emploie 8 permanents, soit l'équivalent de seulement 3,93 postes à plein temps.

La liste des collaborateurs réguliers du Loup est la suivante :

- un directeur artistique (100 %);
- un administrateur (70 %);
- un régisseur responsable technique (70 %);
- une secrétaire chargée de la promotion (50 %);
- une responsable des ateliers et des stages (40 %);
- une accessoiriste (33 %);
- un chargé de relations publiques (20 %);
- une comptable (10 %).

La plupart des membres de cette équipe de base ne peut vivre entièrement de son emploi dans la compagnie.

Notons, par ailleurs, que 32 personnes (comédiens, techniciens, ouvriers) ont été engagés en 2001 sur la base d'un contrat à durée limitée.

5. Les liens avec le DIP

Le Loup a été mis au bénéfice d'un contrat de confiance dès 1991 et d'un contrat de prestations dès 2000. Plusieurs raisons ont milité en faveur de cette reconnaissance :

- la formation théâtrale pour les enfants et les adolescents; l'expérience singulière pour les jeunes de jouer avec des adultes professionnels;

⁴ La fanfare du Loup, longtemps partie intégrante du théâtre, s'est constituée, en 1996, en association indépendante.

- la création de spectacles « jeune public »;
- la pratique de tarifs accessibles (14 F par heure pour les ateliers);
- l'intérêt de certains thèmes pour les élèves (achat de représentations de scolaires); accès à une culture inventive, porteuse d'émotions favorisant la réflexion et l'ouverture;
- le succès populaire des créations et animations du Loup;
- l'accueil de compagnies indépendantes soutenues par le DIP (ex. : Helvetic Shakespeare Company).

6. Les ateliers théâtre

Le Loup organise, sur un rythme hebdomadaire, des cours auxquels assistent soixante enfants. Ces ateliers sont si prisés qu'une centaine de jeunes sont en liste d'attente. Par ailleurs, des stages trimestriels sont montés sur des thèmes comme l'art du clown ou les contes. Vingt-deux enfants ont été inscrits dans ces actions de formation. Le Loup regrette qu'il ne soit pas possible d'accueillir dans les ateliers plus d'enfants qui auraient la possibilité, dans le prolongement de ceux-ci, de participer à un spectacle professionnel.

7. Une inventivité et un état d'esprit

Enumérer les engagements du Loup sans évoquer le « génie », le style propres de la compagnie, serait taire l'essentiel. Il n'est pas aisé de caractériser cette expérience théâtrale. Citons pêle-mêle :

- l'esprit d'équipe et le fonctionnement collectif;
- l'inventivité (le détournement des objets);
- la curiosité et le renouvellement;
- le travail avec les enfants (en atelier, sur scène);
- le sens des images;
- la qualité d'accueil;
- la défense de certaines valeurs (ex. : solidarité, accessibilité);
- la présence associative (538 membres)⁵.

Là où d'autres expériences se sont essouffées, Le Loup a su garder son enthousiasme.

⁵ L'association apporte un soutien actif au Théâtre du Loup; une partie de ses membres sont les parents de jeunes en formation

8. Le financement

Le compte d'exploitation du Loup pour l'année 2001 se décompose comme suit (voir annexe 2) :

– dépenses liées aux activités :	469 076.– F
– frais de fonctionnement et frais généraux :	<u>455 719.– F</u>
– Total des dépenses	924 795.– F
– recettes liées aux activités et recettes diverses :	351 555.– F
– subventions	<u>579 000.– F</u>
– Total recettes et subventions :	930 555.– F
– Résultat	5 760.– F

Le financement du Loup repose donc sur les subventions de la Ville et du canton de Genève :

Le détail des subventions pour les trois dernières années est le suivant :

Années :	2000	2001	2002
Collectivités :			
Ville de Genève	320 000 F	409 000 F ⁶	400 000 F
Canton de Genève	170 000 F	170 000 F	170 000 F

La contribution du Canton de Genève est restée stagnante depuis le premier contrat (1999)⁷.

Les besoins à couvrir

La salle du Loup, après huit ans d'utilisation, a montré ses qualités comme espace pour monter des spectacles (un écrin, un laboratoire). Le bâtiment a aussi fait sentir ses insuffisances pour remplir d'autres fonctions. Afin de pallier ces manques, il est prévu, sur la même parcelle, un projet d'agrandissement qui devrait se réaliser au cours de l'été 2003. Trois extensions sont envisagées :

- une salle pour les cours et les répétitions;
- un dépôt et un atelier pour les décors;
- une administration distincte de la caisse.

⁶ Y compris subvention de la Ville de Genève pour les populaires : 9000 F.

⁷ 1999 : 166 250 F sous la rubrique 31.00.00.365.66.

Les travaux sont devisés à 400 000 F. La Ville de Genève vient de s'engager à couvrir la moitié de cette somme. Le Loup a constitué une réserve de 30 000 F et escompte que des organismes comme la Loterie romande ou une fondation privée aideront à financer les transformations du bâtiment. La compagnie ne formule à ce stade aucune demande à l'Etat de Genève.

Sur un autre plan, Le Loup a dressé une liste de mesures d'aménagements et de consolidations nécessaires au bon fonctionnement du théâtre.

	Situation 2001	Situation souhaitée 2003	Variation	Commentaires
1. Augmentation du taux d'activité des postes : 0,93 postes				
Régisseur-responsable technique	42 000	60 000	18 000	De 70 % à 100 %
Auxiliaire technique	11 555	20 000	8 445	Variable à 33 %
Secrétariat-accueil-promotion	30 000	36 000	6 000	De 50 % à 60 %
Responsable ateliers et stages	24 000	30 000	6 000	De 40 % à 50 %
Relations publiques	12 000	20 000	8 000	De 20 % à 33 %
Charges sociales (15 %)		6 967	6 967	
Total			53 412	
2. Engagement intervenants stages et ateliers :				
Masse salariale et charges	16 328	30 000	13 672	Modification structure des cours
3. Co-production accueils :				
Participation financière à 4 accueils	22 500	60 000	37 500	Participation paritaire de 15 000 par accueil choisi
Participation frais promotion et envois	1 390	18 000	16 610	Graphisme, impression, affichage, etc.
Frais billetterie	1 440	4 615	3 175	
Total			57 285	

	Situation 2001	Situation souhaitée 2003	Variation	Commentaires
4. Frais équipement et entretien nouveau bâtiment				
Bureautique et équipement technique		4 000	4 000	Difficilement estimable sur le long terme
Charges courantes (électricité, chauffage, assurances, nett.)		12 000	12 000	Idem
Total			16 000	
5. Création et maintenance site internet		7 500	7 500	
6. Préparation à la création :		20 000	20 000	Dramaturgie, écriture, ateliers
TOTAL			167 869	
Participation D.I.P.	170 000	337 869 ⁸	167 869	

Les mesures de renforcement sont donc estimées à 167 869 F, montant qui serait pris en charge par une augmentation de la subvention du canton de Genève.

Proposition

Le Théâtre du Loup a fait preuve de continuité (un quart de siècle). Il a démontré sa popularité et son originalité. Beaucoup de monde gravite autour de ce lieu d'accueil et de création (metteurs en scène, comédiens, jeunes, parents, formateurs, etc.). Les productions du Loup sont toujours très attendues, tant il est vrai que cette compagnie sait à chaque fois se renouveler. Le Loup accomplit un travail remarquable auprès des jeunes, auxquels il apprend à être acteurs, au plein sens du terme.

Nous vous proposons de reconnaître la place qu'occupe Le Loup dans la vie culturelle genevoise. D'une part, en lui accordant une aide régulière, d'autre part, en augmentant ce soutien pour lui permettre de réaliser les mesures de consolidation envisagées.

⁸ Les mesures seront échelonnées sur deux ans (2003-2004).

Dans cette perspective, nous proposons de réajuster la subvention annuelle de 170 000 F (2002) à 300 000 F (2003, 2004 et 2005). Une convention de subventionnement pour ces trois dernières années sera négociée avec les responsables du Loup. Au terme de cette période de référence, une évaluation devrait déterminer si la convention est reconduite ou non.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- *programme de l'année 2001*
- *compte d'exploitation et budget 2001*

ANNEXES

Théâtre du Loup : compte d'exploitation et budget 2001

	DEPENSES		RECETTES	
	Budget 2001	Comptes 2001	Budget 2001	Comptes 2001
ACTIVITES				
Emois, émois, émois	167'472.00	162'374.72	35'000.00	35'027.00
Pro Helvetia			10'000.00	10'000.00
Loterie romande			15'000.00	15'000.00
Eckert			5'000.00	5'000.00
Crédit jeunesse et 20 ans/20 frs			2'400.00	2'400.00
CTPO et CTCO			9'000.00	9'081.00
Emois, émois, émois II	68'750.00	72'904.63	18'975.00	31'747.00
Crédit jeunesse et 20 ans/20 frs			2'400.00	9'761.00
CTPO et CTCO			2'250.00	5'730.00
Scolaires				2'200.00
J'peux faire la princesse?	90'000.00	90'746.08	10'350.00	22'182.00
Fondation Wildorf			10'000.00	10'000.00
Crédit jeunesse et 20 ans/20 frs				6'238.00
CTPO et CTCO			1'500.00	216.00
Scolaires			6'000.00	6'000.00
Grand Bal masqué	8'000.00	8'831.30	6'000.00	9'638.00
Zazie dans le métro		131.30		
Provision création (sept. 2002)		20'000.00		
Accueils				
ADC	1'500.00	7'200.79	5'770.00	7'247.50
Ballet du Grand Théâtre	750.00	11'444.46	19'640.00	25'217.80
Eléments moins performants	500.00	14'167.51	3'500.00	5'695.70
Bâtie festival	500.00	4'662.81	4'000.00	6'831.75
Othello II	250.00	8'180.67	1'500.00	2'624.05
Tribus modernes	28'500.00	28'700.00	8'375.00	3'354.00
Salaires et charges sociales	28'029.00			
Crédit jeunesse et 20 ans/20 frs				1'965.00
Ateliers et stages de théâtre	42'374.00	39'732.60	33'300.00	28'620.00
TOTAL ACTIVITES	436'625.00	469'076.87	209'960.00	261'775.80
FONCTIONNEMENT ET FRAIS GENERAUX				
Fonctionnement (salaires et charges)	234'456.00	233'501.44		
Bâtiment Gravière 10				
Loyer et charges	27'420.00	29'362.05		
Frais de fonctionnement	15'365.00	12'007.45		
Provision travaux agrandissement		12'000.00		
Studio Gravière 4 et dépôt Chandieu				
Loyers et charges	54'240.00	54'703.15		
Frais de fonctionnement	800.00	522.00		
Administration, diffusion, promotion	26'100.00	31'554.61		
Achat et entretien matériel	30'200.00	43'692.35		
Amortissements	670.00	668.50		
Achats buvette	32'000.00	34'675.94		
Frais et intérêts BCG et CCP	600.00	608.58		
Formation, représentations et déplacements	4'734.00	2'423.40		
TOTAL FONCTIONNEMENT ET F.G.	426'585.00	455'719.47	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES	863'210.00	924'796.34		

Théâtre du Loup : compte d'exploitation et budget 2001

	DEPENSES		RECETTES	
	Budget 2001	Comptes 2001	Budget 2001	Comptes 2001
RECETTES DIVERSES				
Recettes buvette			45'000.00	53'717.60
Recettes CD, affiches et K7			50.00	2'507.00
Téléphones			500.00	301.35
Cotisations des membres			17'500.00	16'325.00
Location salles et matériel			3'500.00	7'472.50
Dons			1'000.00	5'150.00
Divers			700.00	4'306.81
TOTAL RECETTES DIVERSES			68'250.00	89'780.26
SUBVENTIONS				
Subvention Ville de Genève			400'000.00	400'000.00
Subvention Ville / Populaires			15'000.00	9'000.00
Subvention Etat de Genève			170'000	170'000
TOTAL SUBVENTIONS			585'000.00	579'000.00
TOTAL	863'210.00	924'796.34	863'210.00	930'556.06
Résultats 2001		5'759.72		



Département des finances
Cellule d'expertise financière

République et
Canton de Genève



PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement bouclement
 investissement Autre

n° 31.00.00.365.13

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit de fonctionnement de 300 000 F en 2003, 2004 et 2005 au titre de subvention cantonale annuelle pour le Théâtre du Loup

2. Financement

Ce crédit de fonctionnement de 300 000 F en 2003, 2004 et 2005 sous la forme d'une subvention cantonale annuelle, est inscrit au budget de fonctionnement dès 2003 sous la rubrique 31.00.00.365.13.

3. Remarques

Le présent projet de loi vise à inscrire, dès 2003, la subvention de 300'000 F en faveur du Théâtre du Loup, sous la rubrique spécifique 31.00.00.365.13. Le montant de la rubrique sur laquelle l'aide était prélevée jusqu'alors (170'000 F par an sur la 31.00.00.365.66 "Aide aux compagnies indépendantes") reste inchangé entre les budgets 2002 et 2003.

L'exposé des motifs mentionne "Le Loup a été mis au bénéfice d'un contrat de confiance dès 1991 et d'un contrat de prestations dès 2000." Il est à noter qu'il n'existe pas, en l'état, de règles uniformes en la matière au niveau de l'Etat de Genève.

Eve Vaissade

Decosterd Alain

Genève, le 2 septembre 2002

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL et l'exposé des motifs transmis le 27 août 2002. La Cellule d'expertise financière n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 3.9.2002

Signature du responsable financier :

Théâtre du Loup : Les spectacles de l'année 2001

	Représentations	Spectateurs
"Emois, émois, émois...", Théâtre du Loup (Création) 10 mars au 1er avril 2001	14	3043
"7ème Cie", M. San Pedro et P. Auberson (Accueil ADC en tournée) 5 au 7 avril 2001	3	353
Quatre chorégraphies, Ballet du Grand Théâtre (Reprise) 24 avril au 3 mai 2001	11	1737
"Eléments moins performants", Cie des Alizés (Création) 30 mai au 17 juin 2001	15	415
Stages d'ethnomusicologie avec représentations publiques 1er au 8 juillet 2001	2	540
"Mare's Nest", Station House Opera (Création et accueil Bâtie) 31 août au 5 septembre 2001	6	1180
"J'peux faire la princesse ?", Théâtre du Loup (Création) 28 septembre au 13 octobre 2001	12 dont 3 scolaires	2620
"Othello", Helvetic Shakespeare Company (Reprise) 18 au 23 octobre 2001	6	789
"Jérôme Bel (1995)", Jérôme Bel (Accueil ADC en tournée) 25 au 27 octobre 2001	3	292
"Emois, émois, émois...", Théâtre du Loup (Reprise) 15 novembre au 2 décembre 2001	14 dont 1 scolaire	3116
"Glamour Toujours", Grand bal masqué du Loup 8 décembre 2001	1	988
"Les tribus modernes", Cie de l'Œillade (Reprise) 14 au 23 décembre 2001	9	406
Total	96	15479

Moyenne par représentation : 161

Taux d'occupation : 77,03 %